



Fédération anti éolienne de la VIENNE
Saint Pierre de Maillé, le 12 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

La **Fédération anti éolienne de la VIENNE** constate que ni le processus de cartographie éolienne en cours, ni le pôle Energies Renouvelables (ENR) qui doit se réunir prochainement fin septembre pour prendre connaissance de cette cartographie, n'ont associé le public à leurs travaux, contrairement aux dispositions de la Convention d'AARHUS qui prévoient une participation active des citoyens aux politiques publiques concernant l'environnement, dont ces événements sont des déclinaisons.

En effet, Il n'a été donné par Monsieur le préfet de la VIENNE, aucune suite positive à sa demande de rendez vous en compagnie de Mr Jean Louis BUTRE, président de la FED (1700 associations au niveau national).

Par ailleurs, aucune réponse n'a été apportée à sa demande de participation au POLE ENR.

La FAEV, qui accueille désormais 59 associations, a été jugée suffisamment représentative pour siéger au Conseil Départemental de suivi de l'éolien.

Elle se trouve cependant mise à l'écart par les services de l'Etat qui n'appliquent pas à l'échelon local la politique de Monsieur le Président de la République, consistant à dialoguer de manière constructive avec les oppositions.

C'est la raison pour laquelle notre fédération vient de saisir Madame la Préfète de Région, car à une époque où l'acceptabilité sociale de l'éolien est un sujet préoccupant, ignorer les associations représentatives de riverains n'est assurément pas un signal constructif.

F.A.E.V

Fédération Anti Eolienne de la VIENNE Saint Pierre de Maillé, le 23 mai 2022

A : Monsieur Jean-Marie GIRIER
Préfet de la VIENNE

Copie : Mr Jean Louis BUTRE